

Communiqué

du 16 septembre 2010

Première convention de partenariat

La Chambre de métiers des Bouches-du-Rhône et la Communauté du Pays d'Aix mutualisent leurs moyens en faveur de l'artisanat

Dans l'objectif de soutenir le développement de l'artisanat sur leur territoire, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) et la Communauté du Pays d'Aix en Provence (CPA) ont décidé de mettre en œuvre une politique commune reposant sur leurs compétences mutuelles. Une convention de partenariat sera signée à cette occasion par André Bendano et Maryse Joissains, leurs Présidents respectifs, le jeudi 23 septembre à 10h30, dans le bureau du Président-Maire à la mairie d'Aix-en-Provence.

Sur le territoire du Pays d'Aix, l'artisanat représente 6 100 entreprises soit 20% de l'économie locale. Avec une croissance de quelque 19% du nombre d'entreprises en 5 ans, ce secteur est particulièrement dynamique. Les chefs d'entreprise artisanale ne créent pas uniquement leur propre emploi mais sont aussi une source d'activité pour près de 13 000 personnes.

Fortes de ces constats, la CMA 13 et la CPA partageront leur vision sur les stratégies de développement du territoire au travers d'une coopération renforcée. Cette convention définit un programme d'actions en faveur de l'artisanat sur le moyen et long terme pour maintenir et doper l'attractivité économique et l'emploi sur le territoire.

La convention repose sur six axes d'intervention prioritaires : la collaboration en matière d'études, de pilotage et de mise en œuvre de projets de développement et d'aménagement du territoire, l'accompagnement des artisans dans le domaine de la création-reprise d'entreprises, la dynamisation de l'apprentissage, de la formation et de l'emploi, la mise en place d'actions pour le développement durable et les métiers d'art ainsi que des formations sur les technologies de l'information et de la communication.

Contacts presse

CMA 13 :

Marge Vandendries

Tél. : 04.91.32.24.76 - Port. : 06.71.84.48.39

Mail : mvandendries@cm13.org

www.cma13.fr

CPA :

Bruno Aubry

Tél. : 04.42.93.85.26

Mail : baubry@agglo-paysdaix.fr

www.agglo-paysdaix.fr

